



MINISTÈRE  
DE L'INJUSTICE

## **Le 3 octobre devant les TJ de la région.**

Fin décembre, le Plafond d'emploi autorisé de la DIR Sud-Est devrait revenir à ce qui était initialement prévu avant l'été. Une avancée donc ? Sans doute, mais encore largement insuffisante.

Faut-il le rappeler ? Le mal est fait ! Nous savons d'ores et déjà que des collègues contractuel.les ne reviendront pas à la PJJ. Et nous savons que sur les terrains, nous peinons à mener l'action éducative à la hauteur des besoins, rognant irrémédiablement sur la qualité des prises en charge et le sens des missions de protection.

**La DIR, tout comme la DPJJ, ne répond pas aux revendications portées par l'intersyndicale, à savoir la baisse des normes de prise en charge en Milieu Ouvert, mais aussi la nécessaire refonte de la politique de placement pour que les moyens dévolus à l'enfermement basculent vers la création de nouvelles structures d'hébergement.** L'administration n'entend pas la malaise professionnel et la souffrance des professionnel.les dans l'exercice de leurs missions. On nous parle de situation compliquée, que tout le monde subit, on nous parle travail «en mode dégradé», avec des mises en attente.

Et la suite ? Pour 2025, nous n'avons aucune garantie. Aucune garantie que le Plafond Autorisé d'Emploi ne rebaisse pas, aucune garantie que les budgets de formation ou de fonctionnement des services soient maintenus et encore moins réévalués. **L'intersyndicale nationale sera recue aujourd'hui par le nouveau garde des Sceaux pour faire entendre la voix des professionnel.les.**

**Nous appelons à continuer le mouvement à la PJJ, et de venir aux rassemblements prévus devant chaque TPE de l'inter région, le 3 Octobre prochain dans le cadre de notre lutte intersyndicale. Pour le choix de l'éducation des jeunes, continuons le combat !**

**12h30 devant le TPE de Marseille pour manifester notre colère et exiger des moyens.**